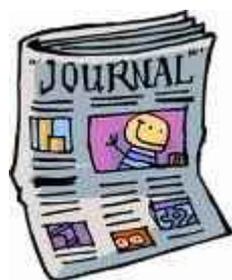


ACHEVILLE INFOS

2eme TRIMESTRE 2010



La vie municipale

La mairie est ouverte :

Lundi de 14h à 17h30

Mardi et Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

FERMEE LE LUNDI MATIN ET LE MERCREDI

Monsieur le Maire tient une permanence en mairie le samedi de 9h à 11h.

E-mail : amairie@xilan.fr

Télécopie : 03,21,20,38,50

Site internet : acheville62.fr

Naissance

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de .
LAMPIN Zélie née le 26 avril 2010.
Félicitation aux parents et bienvenue au bébé.



Résumé des réunions du Conseil Municipal



☆ Réunion du 4 février 2010

Le conseil municipal accepte :

- le contrat du Réveil Musical de Bailleul-sire-Berthoult pour l'année 2010 relatif aux cérémonies du 8 mai, 11 novembre et 19 mars,
- la convention avec la société de chasse concernant l'aménagement en arbres du château d'eau. La société de chasse propose gratuitement des arbres pour aménager cet espace,

☆ Réunion du 11 février 2010

Le conseil municipal accepte :

- le devis de la société SOGEA de St Nicolas les Arras concernant la réfection de trottoirs dans la commune,
- le règlement du columbarium présenté par M. le Maire,

Le conseil municipal vote :

- les tarifs des cases du columbarium,
- les nouveaux tarifs de la location de la salle des fêtes à compter du 1er mai 2010,

☆ Réunion du 31 mars 2010

Le Conseil Municipal décide :

- de ne pas exercer son droit de préemption sur le terrain cadastré AB 425 rue du Général de Gaulle,
- d'accorder une indemnité de conseil au taux de 100% au receveur-municipal,

Le Conseil Municipal accepte :

- le compte administratif 2009 et le compte de gestion 2009,
- l'affectation du résultat ;

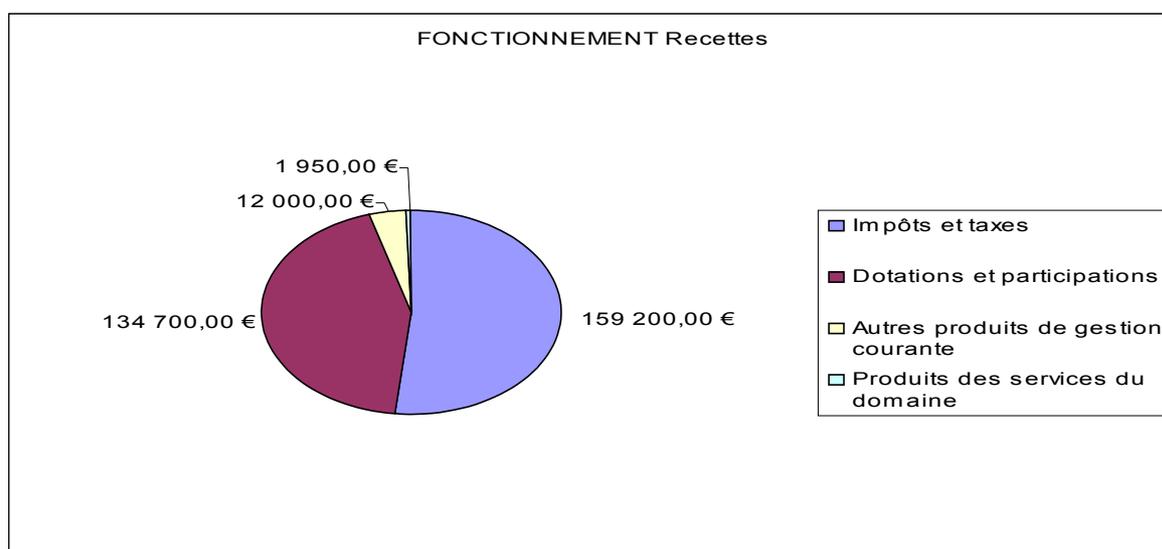
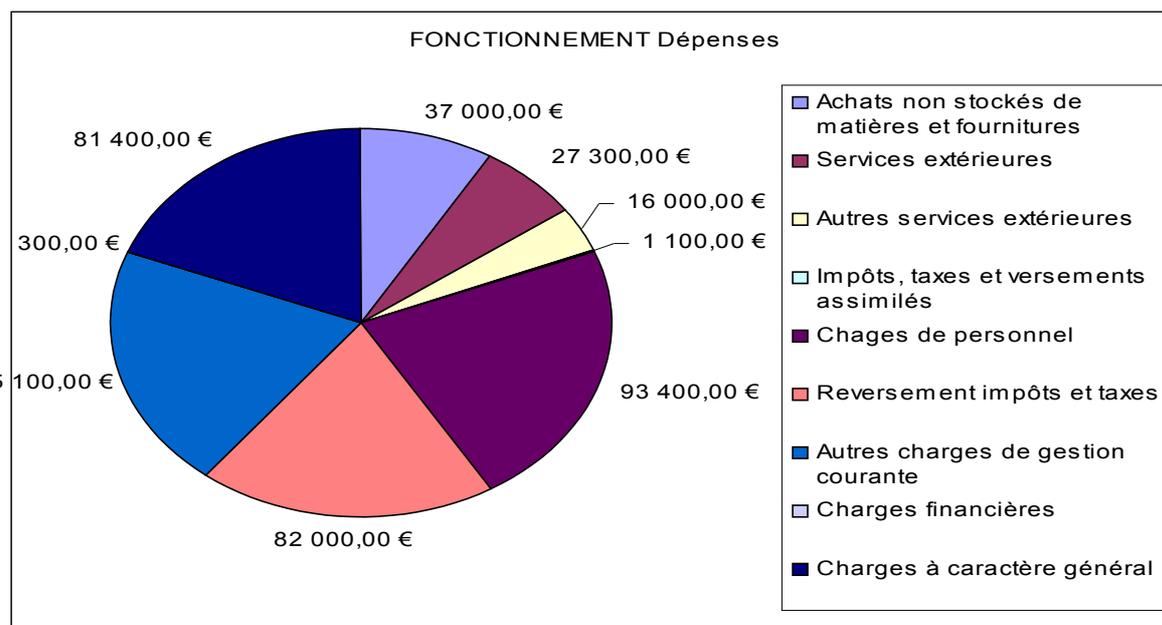
-vote les taux des taxes à savoir comme les années précédentes :

Taxe d'habitation : 14,68%

Taxe foncière sur propriétés bâties : 17,14%

Taxe foncière sur propriétés non bâties : 59,04%

-le budget primitif 2010



-INVESTISSEMENT Dépenses : 838 739,42€

-INVESTISSEMENT Recettes : Subventions 321 220€
Dotations, fonds divers 10 000€

☆ Réunion du 28 mai 2010

Le Conseil Municipal accepte :

-d'augmenter la prime des employés communaux,

-la modification budgétaire du budget primitif 2010,

-de passer par la société REGIE FÊTE pour le feu d'artifice du 14 juillet 2010,

Les nouveaux tarifs de la location de la salle des fêtes à compter du 1er mai 2010

Personnes domiciliées à ACHEVILLE : 120 euros

Personnes extérieures à ACHEVILLE - location le samedi ou le dimanche : 220 euros avec le parrainage d'une personne de la commune

Charges : électricité + eau chaude et eau froide

-Du 1er mai 2010 au 30 septembre 2010 : 30 euros

-Du 1er octobre 2010 au 30 avril 2011 : 45 euros

Des arrhes d'un montant de 40 euros seront demandés lors de la réservation de la salle et resteront acquis à la commune en cas de dédit.

Le mercredi est réservé aux anniversaires des enfants de 10h à 19h pour 32 euros.

Possibilité d'installer la salle le vendredi après 17h30 pour les personnes d'ACHEVILLE.



Date des encombrants

Une collecte par trimestre, les vendredis 16 juillet, 15 octobre à partir de 7h.

Date des végétaux

Du 29 mars au 26 novembre chaque jeudi

à partir de 13h.



Qu'est-ce-qu'un Plan d'Occupation des Sols (POS) ?

Le territoire d'ACHEVILLE couvert par un POS est divisé en zones, on l'appelle aussi parfois Plan de Zonage. Ces zonages se divisent en 2 grandes catégories : celle commençant par la lettre **U** et celles commençant par la lettre **N**.

-celles qui commencent par la lettre **U**

Ce sont des zones dites naturelles.

Ceci démontre que les règles d'urbanisme sont complexes et que toute personne qui dispose d'un terrain à intérêt avant d'établir quelque projet que ce soit le concernant, à se rapprocher de la mairie ou la DDE ARRAS.

ATTENTION ! Toute extension, construction, amélioration de l'habitat doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie et tous travaux sur la chaussée et en façade sont soumis à cette autorisation également.

Inscription des enfants au RPI

Merci de passer en mairie muni du livret de famille et du carnet de vaccinations de votre enfant.

Prendre ensuite contact avec Mme DECROIX, directrice du RPI pour savoir si votre enfant est inscrit.



Informations réunions

✳ **EDF-ENR** : Une réunion d'information s'est tenue en mairie, les productions d'énergie électrique, les panneaux photovoltaïque et les aides et déductions fiscales possibles, les contrats, les garanties. La société EDF - ENR et la commune ont offert un petit pot à l'issue de cette rencontre suivie par un public intéressé. La commune de Fresnoy avait été associée à cette rencontre.

✳ **Une réunion d'informations** s'adressant aux adhérents du Club du Sourire a été organisée en mairie et animée par le gendarmier de VIMY. De nombreux conseils, des précautions et mises en garde ont été prodigués devant un public attentif, motivé, n'hésitant pas à intervenir, faire part de son expérience.

Travaux



Après un hiver long, pénible, rigoureux de nombreux dégâts ont été occasionnés par le gel. Profitant d'une première tranche de travaux d'aménagements la construction de trottoirs et fils d'eau devant les nouvelles constructions (à chaque sortie du village), un parking, demandé par de nombreux résidents a été aménagé rue des Coquelicots. Quelques réparations indispensables ont été exécutés par la société SOGEA rue du Maréchal Leclerc, le passage piéton face à la mairie car les pavés soulevés, arrachés, étaient devenus dangereux.

Réunion de chantier

Compte rendu de la visite par Serge DRÖBBELS et Gaston AÛGOSTE effectués récemment en compagnie du responsable de la société SOGEA. Ajustements et corrections de divers goudronnages.

RAPPEL ! stationnement des véhicules

Prière de ne pas stationner de façon gênante sur le passage des piétons, poussettes.....sur les trottoirs.
En cas d'accidents provoqués par le non-respect des réglementations, la responsabilité des contrevenants est engagée.

Bruit de voisinage

Le bruit constitue l'une des nuisances les plus fortement ressenties avec des répercussions prouvées sur la santé. Il est rappelé que même avant 22 heures, tout bruit gênant peut être sanctionné. Parmi ceux-ci, les cris d'animaux et les aboiements intempestifs. Alors Amis chiens, soyez vigilants et disciplinés et n'aboyez qu'à bon escient.



Infos pratiques

Les nouveaux arrivants

Les formalités à mettre en œuvre à votre arrivée sont les suivantes :

- inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre de chaque année. Se munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.
- inscription de votre (vos) enfant(s) au sein d'un établissement scolaire.
- changer l'adresse sur votre carte d'identité afin d'effectuer le changement sur la carte grise de votre véhicule.
- demander des containers ordures ménagères (nicollin : 0800 596 000)

liste électorale

Pour les personnes déjà inscrites, vérifiez votre carte électorale et signalez en mairie toute erreur éventuelle ou changement d'adresse. Si vous quittez la commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune.

Les tickets Loisirs Jeunes



Les tickets Loisirs Jeunes sont un « coup de pouce » financier pour permettre à vos enfants de pratiquer et de découvrir des loisirs et des activités sportives et culturelles. Ils se présentent sous la forme d'un chèque d'une valeur de 50 euros par enfant bénéficiaire.

A quoi servent les tickets Loisirs Jeunes ?

Vous pouvez les utiliser pour payer une licence, une inscription, une adhésion.

Comment les utiliser ?

Comme moyen de paiement, dans les structures ou associations agréées « sports ou éducation populaire.

Comment recevoir les tickets Loisirs Jeunes ?

Si vous remplissez les conditions, vous recevrez automatiquement une lettre de demande contenant un coupon réponse.

Age : enfants nés entre le 1er janvier 1991 et le 31 décembre 2003.

Retraite complémentaire

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc ou Ircaotec, c'est simple. Contactez un conseiller au 0820 200 189 du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

ACHEVILLE culture - loisirs et festivités



Cérémonie du 19 mars 2010

«Il y a 48 ans, le «cessez-le-feu » était proclamé en Algérie le 19 mars 1962 mettant fin à plus de 10 années de guerre en Afrique du Nord.

Décidé entre le gouvernement français et celui, provisoire, de la république algérienne la veille à Evian, l'arrêt des combats était soumis au peuple de France, par voie référendaire, le 8 avril 1962 et approuvé par 9 Français sur 10.

Sans discontinuer depuis 1963, par cette commémoration, nous perpétons le sacrifice de nos compagnons morts pour le plupart à 20 ans, en y associant nos frères d'armes harkis et supplétifs, ainsi que les victimes civiles.

30 000 morts, 300 000 blessés ou malades, corps mutilés, esprits troublés à jamais, des centaines de disparus, un million d'Européens fuyant leur pays dans un total dénuement, plusieurs centaines de milliers d'Algériens victimes de ce conflit.”

Il a été procédé au dépôt de gerbe par le Maire, Philippe LA GRANGE et André CRETEUR, Président des Anciens Combattants accompagnés par l'Harmonie de Bailleul-sire-Berthoult.

Après la minute de recueillement devant le monument aux morts, la cérémonie s'est poursuivie par une allocution du Maire, Philippe LA GRANGE qui a ensuite invité les participants à un vin d'honneur en mairie.



Course aux œufs de Pâques

Cette année encore, les cloches de retour de Rome, se sont attardées à ACHEVILLE afin d'y cacher des œufs pour le plus grand plaisir des enfants (et de leurs parents). Axelle, Juliette et Raphaël ont « déniché » les super œufs, gagnant un cadeau, offert par les membres du Conseil Municipal qui n'étaient pas restés bloqués par les perturbations routières ou, aériennes. Les nuages de cendres islandais n'avaient heureusement pas perturbé le aérien des cloches bienveillantes.



Plantation pour préserver la biodiversité

En concertation et coopération étroite entre la commune, la société de chasse d'ACHEVILLE, la Fédération des chasseurs du Pas de Calais et les enfants scolarisés au village une action « verte » a été menée, s'inscrivant dans le cadre de la semaine d'action du développement durable. La friche de l'ancien château d'eau offre un lieu propice, en bord de route, à la lisière du village, proche d'un petit bois, s'ouvrant sur les champs et cultures, un projet de reboisement. Nouveau poumon vert, avec ses conséquences sur l'environnement, repère dans le paysage sur la route de Fresnoy, constituant une amélioration de qualité paysagère, de diversification biologique de la flore. Pour la faune, lieu idéal de nidification, de reproduction, protection et refuge hivernal, abri face aux prédateurs (buses, corbeaux, renards...). Mais aussi un parc de verdure en plus agréable à l'œil, fantaisie et palettes de couleurs variant au fil des saisons, apprécié des promeneurs, randonneurs, cyclistes....

Les enseignants n'ont par ailleurs pas manqué d'intéresser leurs élèves, leur faire mettre « la main à laterre » par quelques tâches de plantations d'arbres et arbustes d'essences qu'ils avaient étudiés en classe. L'étude du développement, de la croissance, en liaison avec les saisons, les cycles de vie....seront des centres pleins d'intérêts et motivant pour des observations futures. Les participations financières ont été réparties entre les différents intervenants ; démolition, dessouchages par la CALL (pour près de 14000€), achat et fourniture des arbres par la Fédération de Chasse (chênes, noisetiers, frênes, houx...) fournitures et accessoires (poteaux, liens.....) par la société locale des chasseurs et préparation du terrain, trous, plantations par les employés communaux. La coordination, l'organisation, l'encadrement, la sécurisation du groupe d'enfants, cette action fut confiée à des élus et de nombreuses bonnes volontés bénévoles. Une action commune pour un intérêt collectif qui démontre que peuvent vivre en harmonie et cohabiter autour d'intérêts partagés les chasseurs perpétuant intelligemment les traditions et les amoureux de la nature,



Fête du printemps le dimanche 25 avril 2010

Dimanche 25 avril 2010, la municipalité a organisé son traditionnel marché aux fleurs.



Les parcours avaient été aménagés selon les possibilités : chevronsés ou amateurs. En famille, petits-enfants, chiens.... chacun y trouva son compte. Yvon et Marie-Alice de retour du « petit-circuit » faisaient une halte pour admirer les fleurs et plantes,



Le Conseil Municipal avait décidé d'aménager un columbarium afin de permettre aux familles qui le désirent de déposer des urnes cinéraires dans un endroit approprié. Chose réalisée et officialisée le 25 avril,

ACHEVILLE

La commune a inauguré son jardin du souvenir et son columbarium



Cette réalisation d'un columbarium répond au souhait des habitants.

Acheville est la seule commune en pays de Vimy où le petit cimetière (d'ailleurs bien entretenu) jouxte l'église paroissiale.

Dimanche matin profitant du marché aux fleurs organisé sur la place de l'église par l'association d'animation communale et pour espérer rassembler un peu de monde, la municipalité a décidé d'inaugurer dans le même temps, le columbarium et le jardin du souvenir.

Philippe La Grange, le maire, a souligné, « l'action menée par Gilles Rolland, conseiller municipal, et Gaston Auguste, responsable techni-

que, qui ont réussi leur projet dans la conception de cet espace, qui répond à une demande de la population. »

Les cases du columbarium sont concédées pour une durée de cinquante ans. Le jardin du souvenir est réservé à la dispersion des cendres. Un livre du souvenir est prévu pour recevoir les noms des défunts dont les cendres ont été dispersées.

« Cet aménagement a intégré l'objectif d'un accueil facilité pour chacun », précise Philippe La Grange. ■

Remise des diplômes d'honneur du travail le 30 avril 2010

Cette année, le Maire, Philippe LA GRANGE a remis officiellement les diplômes d'honneur du travail la veille du jour de la fête du travail.



A cette occasion, ont été mis à l'honneur : Gilles ROLLAND, récipiendaire de la médaille de vermeil, Annie CARON, récipiendaire de la médaille d'or, Patrick STEENHAÛT, récipiendaire de la médaille d'argent, Nadine MÖCZKA, récipiendaire de la médaille de vermeil et d'argent, Stéphan GORSKI, récipiendaire de la médaille de vermeil.

Journée nationale de commémoration du 8 mai 2010

En ce 8 mai, la France célèbre le soixante-cinquième anniversaire de la Victoire de 1945. Cette victoire mettait un terme à plus de cinq années de guerre. Cinq longues années de privations, d'exactions, durant lesquelles l'Europe fut mise à feu et à sang sous le joug nazi. En cette journée nationale, la France se souvient de tous ceux qui ont souffert, militaires et civils, tombés au combat ou sous les bombes, pourchassés, déportés, victimes de l'antisémitisme, du racisme et de l'obscurantisme.

En ce début de cycle commémoratif du soixante-dixième anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, la France n'oublie pas non plus ses combattants qui, au printemps 1940, tentèrent, sur les sols de Norvège, de Belgique et de France, d'enrayer autant qu'il fut possible l'avancée des armées allemandes, en dépit des conceptions stratégiques dépassées et des errements du commandement.

Injustement moqués, calomniés, les « soldats de 40 » n'ont pourtant pas démérité : les noms de Narvik, Gembloux, la Ferté, Dunkerque, Chasselay ou Samar évoquent encore, dans la mémoire collective, la force de leur engagement.

La honte devrait retomber sur ceux qui sollicitèrent et signèrent un lâche armistice, avant de sombrer peu après dans l'abjecte collaboration avec l'ennemi nazi. Mais la flamme de la résistance française ne s'éteignit pas. L'appel historique à la résistance lancé par le Général de Gaulle depuis Londres, le 18 juin 1940, en est l'acte fondateur. Ce fut cette poignée de volontaires qui choisit la France libre. Ils bravèrent tous les dangers pour continuer la lutte aux côtés des Alliés, portant haut les trois couleurs nationales, d'Afrique en Europe jusqu'au cœur du territoire ennemi.

Dans quelques semaines, le Chef de l'État leur rendra hommage en commémorant à Londres et au Mont-Valérien, en présence des derniers témoins de cette épopée, le soixante-dixième anniversaire de cet appel historique.

Ce furent tout autant ces hommes et ces femmes, ces « soutiers de la gloire » dont parlait Pierre Brossolette, qui formèrent, à l'intérieur du pays, au péril de leur vie « l'armée des ombres » entretenant, ainsi, sur le sol national, la flamme vacillante de la Liberté.

Pour ces résistants qui revinrent des camps de déportation où leur engagement les avait menés, cette liberté sonnait aussi, il y a soixante-cinq ans.



ACHEVILLE et ses entreprises



Nous avons évoqué l'installation de 2 sociétés sur Acheville dans un numéro précédent. Quelques précisions et compléments :

SOCIETE SARL SP'CHAOFF

Mme CORDEAU et M. PIOTROWSKI : qualification « qualigaz », installation et entretien chauffage, réalisation en électroménager, pose de salle de bain, contrats d'entretien des chaudières.....travaillent en collaboration avec une menuiserie.

Tél. : 06,16,20,06,09

GRAPHISME - VIDEO « MANO »

M. KOWANDY Emmanuel

E-mail : emmanuel@lalettrek.com

5 rue de la Libération

Création de site internet, de films d'entreprises, de logos, affiches, illustrations s'adressant également aux particuliers, pour les occasions diverses, événements.....

NOUYEAUX : « POISSONNERIE OCEAN » installée sur la place de la mairie. Ouverture tous les vendredis matin. Poisson frais en provenance de Boulogne.



Les recettes de cuisine

🍷 Saumon façon tartiflette

Pour 4/5 personnes

- 1 gros oignon
- 4 ou 5 pommes de terre
- 3 pavés de saumon
- 100g de gruyère râpé
- crème fraîche
- sel et poivre

Couper le saumon en dés, les pommes de terre en fines lamelles, de même que l'oignon. Beurrer une cocotte allant au four (par exemple en verre). Mettre une couche de pommes de terre, puis une couche de saumon, une couche d'oignons et enfin une couche de gruyère. Saler et poivrer. Recommencer la même opération et terminer par une couche de pommes de terre et du gruyère râpé. Arroser de crème fraîche. Faire cuire une bonne heure à four moyen (th. 6/7). Servir avec une salade verte.

🍷 Gâteau à l'ananas

Préparation : 15 min

Cuisson : 30 min

Pour 6 personnes

- 150g de beurre
- 150g de sucre
- 150g de farine
- 3 œufs
- 1 sachet de levure
- 1 boîte d'ananas en tranche

Bien mélanger le beurre ramolli et le sucre.

Ajouter les œufs un à un puis la farine et la levure.

Faire un caramel ou napper de caramel le fond du moule.

Poser les tranches d'ananas égouttées sur le caramel.

Verser la pâte par dessus.

Napper le gâteau du jus d'ananas mélangé à une cuillère de rhum après la cuisson.

Numéros de téléphone utiles

Mairie : 03,21,20,15,64 Télécopie : 03,21,20,38,50
E-mail : amairie@Xilan.fr

Boulangerie - pâtisserie BRIET : 03,21,20,27,06

Le « N'ACHEVILLE » : 03,21,67,08,37

Le salon « d'Élodie » : 03,21,42,73,13

Coffre à domicile mixte Nadine RODZIELSKI : 06,87,40,84,12

Coffre à domicile Valérie CRETEUR : 06,12,03,19,39

ADP - M. et Mme DELEORY : 03,21,76,86,67

« MAINS VERTES » - M. MEORISSE Bertrand : 06,12,64,16,62

SP'CHAUFF - Mme CORDEAO et M. PIOTROWSKI : 06,16,20,06,09

M. KOWANDY (GRAPHISME, VIDEO) : « emmanuel@lalettrek.com »

Trésorerie de ROUVROY : 03,21,20,28,28

Direction Départementale de l'Équipement d'Arras : 03,21,22,99,99

Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin : 03,21,790,790

Fournière de la Communauté d'Agglomération de Lens - Liévin : 03,21,78,08,27

Compagnie Générale des Eaux : 0 810 108 801

EDF dépannage : 03,21,23,85,51

Polyclinique de BOIS-BERNARD : 03,21,79,25,25

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination d'Agglomération de Lens - Liévin) : 03,21,200,800

Partenaire de votre médecin et de tous les professionnels du maintien à domicile, offre ses services GRATUITEMENT aux personnes âgées, dépendantes ou non.

Pharmacie de garde : 03,21,13,76,20

Médecin de garde : 03,21,71,33,33

